



sos comment sauver mon dernier point

Par **marinajulie**, le **18/11/2010 à 22:54**

bonsoir,

Il ne me reste qu'un point. Le 7 octobre j'ai reçu une contravention, 79 km au lieu de 70 km sur une route que je ne connaissais pas la nuit. j'ai demandé un cliché. Malheureusement on me voit sur la photo. Je ne peux pas faire de stage car j'en ai fait un déjà en decembre 2009. Puis je contester cette contravention pour gagner du temps. Je suis désespérée. Je ne peux pas perdre mon permis car je suis enseignante et je fais des remplacements à 100 km de chez moi. Je n'ai pas les moyens de faire des procédures à plus 2000 euros. Comment sauver ce dernier point. Merci de votre aide. J'ai jusqu'au 24 novembre fin des 45 jours si je veux contester cette contravention.

Par **Claralea**, le **19/11/2010 à 12:27**

Un délai minimum de deux ans est obligatoire entre chaque stage (autrement dit, il n'est pas possible de faire plus d'un stage tous les deux ans).

Référence : article L 223-8 du Code de la route.

Il ne vous reste plus qu'à faire attention... très attention

Par **razor2**, le **20/11/2010 à 08:48**

Si on vous reconnaît sur le cliché, c'est mal barré pour vous...

Vous pouvez tenter de contester le pv pour "gagner du temps" (pour cela lettre en RAR adressée à l'OMP à l'adresse mentionnée sur l'avis de contravention avec l'original de celui ci et le reçu de la consignation que vous aurez effectuée au préalable..), mais cela sera t'il suffisant?